

NOUS CONTACTER

CEMÉA OCCITANIE

501 rue de la Métairie de Saisset

34078 Montpellier

04 67 50 46 00

accueil@cemea-occitanie.org

Renseignements et inscriptions auprès de
Stéphanie Pugenc



CEMEA OCCITANIE



CEMEA_OCCITANIE



CEMEA OCCITANIE



www.cemea-occitanie.org

CGV : <https://cemea-formation.com/CGV/>

Les entrées en formation ont lieu selon des calendriers différents. Pour en savoir plus sur les lieux et dates des prochaines formations, consultez le feuillet joint, notre site internet, ou contactez-nous.

BPJEPS

ANIMATION SOCIALE



Photo de Edvin Johansson - Unsplash

Cemēa FORMATION



CEMÉA
OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
L'ÉLAN FORMATION

LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Le BPJEPS mention Animation Sociale est un diplôme de niveau 4 (BAC). Il atteste que son titulaire est capable de :

- Concevoir un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire ;
- Animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne ;
- Encadrer des actions d'animation sociale ;
- Participer au fonctionnement de la structure dans son environnement ;
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

L'ACCÈS À LA FORMATION

- La formation BPJEPS Animation Sociale s'adresse aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se professionnaliser dans le champ de l'animation sociale, aux professionnels de l'animation en poste, aux personnes en reconversion professionnelle. Cette formation peut être réalisée en formation continue, V.A.E, contrat d'apprentissage ou dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION



La formation est organisée en alternance sur 12 mois :

630 h en centre de formation ;

714 h en structure professionnelle sous tutorat pédagogique.

La démarche de formation privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération. Cette formation, principalement dispensée en présentiel, intègre des temps de formation à distance.

Le programme de formation est organisé en 4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale.
- UC4 Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

La formation comprend le Certificat complémentaire « Diriger un accueil de mineur.e.s » et/ou le Certificat de spécialisation « Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne ». Une mobilité européenne autour de l'échange professionnel de pratiques et de la rencontre culturelle et interculturelle est proposée dans le parcours de formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC. Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire.

Le BPJEPS AS est délivré par la Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) via l'obtention des 4 UC (ou Unités Capitalisables).

1 épreuve en centre (dossier + épreuve orale) valide les UC1 et UC2.

1 épreuve de terrain (dossier + mise en situation + entretien) valide les UC3 et UC4.

LES DÉBOUCHÉS

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, et structures marchandes...). Dans une grande mesure, les collectivités territoriales représentent des employeurs potentiels, proposant la plupart du temps des emplois à temps complet.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs d'animation sociale.

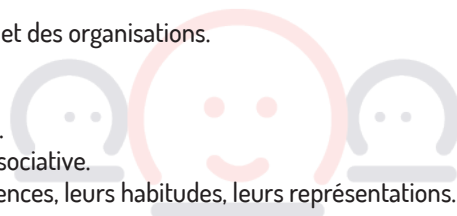
L'obtention du diplôme permet de se présenter au concours d'animateur de la Fonction Publique Territoriale

L'animateur peut évoluer vers la formation, la coordination puis la direction d'une structure.

Fiche RNCP n°28557 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28557/>

POUR LES CEMÉA, EXERCER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION C'EST

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.



LES MÉTHODES



- Une conception et une pratique de la formation en alternance.
- L'utilisation de méthodes d'éducation active.
- La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation.
- L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel.
- La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés.
- L'utilisation du numérique et de la FOAD dans la formation.
- L'accès à la plateforme de ressources en ligne Yakamédia.
- La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation.